

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

130X20

REMBOURSEMENT LOCATIONS SALLES CRISE SANITAIRE COVID-19

Suite aux décrets du ministère des solidarités et de la santé n° 2020-1096 du 28 août 2020 modifiant le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, des protocoles sanitaires ont été mis en place pour les salles en location.

Ces protocoles entraînant des contraintes, certains locataires ont préféré annuler leur manifestation.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal le remboursement intégral des sommes versées par les locataires. (voir annexe)

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE de rembourser les sommes versées par les locataires

- SE PRONONCE comme suit:

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI

Annexe
Locataires salles municipales crise sanitaire Covid-19

LOCATAIRES	SALLES	DATES LOCATION	MONTANT A REMBOURSER
Mme De Sapio	Dartigues	26 septembre 2020	130€
Mme Genesta	Le Repos	25 octobre 2020	48€
Association Rock Evasion	Dartigues	12 décembre 2020	21€
Mme Buonocore	Le Repos	05 décembre 2020	48€